



**COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE**  
Cabinet de la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel,  
de la Santé et de l'Égalité des chances

**À l'attention des Bourgmestres et des  
Présidents des CPAS de Wallonie et  
de Bruxelles**

Bruxelles, le 08 juin 2011

Nos références : FL/GD/AL/110518  
Votre correspondant(e) : Anne Liesse  
Tel. : 02/801.70.29 Fax : 02/801.70.28  
Courriel : [anne.liesse@gov.cfwb.be](mailto:anne.liesse@gov.cfwb.be)

Madame, Monsieur,

**Objet : appel aux projets communaux visant à réduire les inégalités  
sociales en matière de santé – année 2011**

Comme vous le savez, les populations les plus défavorisées sont globalement en moins bonne santé que les autres. Elles éprouvent notamment plus de difficultés à s'alimenter sainement (fruits et légumes frais) et à pratiquer des activités physiques. Souvent, elles vivent en outre dans des environnements moins favorables à la santé (environnements industriels, logements vétustes et parfois insalubres).

Je reste convaincue que les communes et les CPAS ont un rôle particulier à jouer dans ce domaine, en raison de leur proximité avec les citoyens mais également grâce à leur capacité à mobiliser des compétences différentes pour agir sur différents déterminants sociaux.

Le premier appel à projets auprès des pouvoirs locaux, lancé en 2010, visait précisément à encourager les politiques communales améliorant des facteurs déterminants de la santé par des stratégies participatives et de mise en réseau.

Cette année, j'ai décidé de lancer un nouvel appel à projets pour les communes et des CPAS afin de continuer à lutter contre les inégalités de santé.

Trois axes thématiques prioritaires ont été retenus :

- la promotion des attitudes saines chez les jeunes et chez les personnes âgées,
- la sensibilisation à la consommation responsable d'alcool,
- la promotion de la santé en matière d'environnement.

Le montant octroyé pour chaque projet retenu atteindra une somme maximale de 20.000 euros. Les objectifs à atteindre et les stratégies proposées seront examinés par un jury composé d'experts.

Vous trouverez en annexe les documents nécessaires pour participer à cet appel à projets :

- 1° les modalités pratiques et les conditions de participation,
- 2° le canevas de rédaction,
- 3° les critères qui guideront la sélection des projets,
- 4° la grille relative au budget prévisionnel.

Pour vous accompagner dans la conception et la rédaction de votre projet, vous pouvez faire appel gratuitement au centre local de promotion de la santé de votre arrondissement ou de votre province. Vous trouverez les coordonnées des centres locaux de promotion de la santé sur le site Internet de la Communauté française : [www.sante.cfwb.be/thematiques/centres/clps0/](http://www.sante.cfwb.be/thematiques/centres/clps0/).

Tous les projets devront être introduits pour le vendredi 16 septembre 2011 au plus tard, par voie électronique ([anne.liesse@gov.cfwb.be](mailto:anne.liesse@gov.cfwb.be)) et par envoi postal, à l'adresse suivante :

Appel à projets locaux de Promotion de la Santé  
Cabinet de la Ministre Fadila Laanan  
Place Surllet de Chokier, 15-17  
1000 Bruxelles.

Les projets sélectionnés seront invités à partager leurs outils et leurs expériences au cours d'une journée consacrée à la promotion de la santé, qui se tiendra au mois de mai 2012.

Par ailleurs, Anne Liesse, Coordinatrice de la cellule « Santé » au sein de mon Cabinet et en charge des projets locaux, se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Elle est joignable par téléphone (02.801.70.27) ou par courrier électronique ([anne.liesse@gov.cfwb.be](mailto:anne.liesse@gov.cfwb.be)).

Je vous remercie d'avance pour votre participation active à ce deuxième appel à projets locaux en matière de santé et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Laanan', written over a horizontal line.

**Fadila LAANAN**